

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE 05 avril (05/04/2018)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 30 mars, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoint,**

M. Gérard CAYLA, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, Mme Sandrine PIAROU, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoint,**

Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Madame Christine HEMERY), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux.**

**ÉTAIT EXCUSEE :**

Mme Anne-Marie SAURY, **Conseillère Municipale.**

**ÉTAIT ABSENT :**

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal.**

Monsieur Gérard CAYLA est nommé secrétaire de séance.

## ENVIRONNEMENT

30 – 05 avril 2018

### ***30. Avis sur le programme pluriannuel de gestion sur le bassin du Lemboulas***

Rapporteur : Madame MAERTEN.

**Vu** le dossier d'enquête publique, qui s'est déroulée du 2 mars 2018 au 3 avril 2018, concernant la Déclaration d'Intérêt général et autorisation au titre de la loi sur l'eau des travaux relevant du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2017-2021 des cours d'eau et milieux associés du bassin versant du Lemboulas sollicitée par le Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas sur les communes de Vazerac, Auty, Cazes-Mondenard, Durfort-Lacapelette, L'Honor-de-Cos, Labarthe, Labastide-de-Penne, Lafrançaise, Lizac, Mirabel, Moissac, Molières, Montalzat, Montastruc, Montfermier, Montpezat-de-Quercy, Piquecos, Puycornet et Saint-Vincent-d'Autejac (Tarn-et-Garonne), Belfort-du-Quercy, Castelnau-Montratier, Fontanes, Lalbenque, Montdoumerc, Pern et Saint-Paul-Flaugnac (Lot),

**Considérant** que ce Programme Pluriannuel de Gestion vise à améliorer le fonctionnement global des cours d'eau et milieux associés en cohérence avec les objectifs du SDAGE Adour Garonne,

**Considérant** que ce Programme Pluriannuel de Gestion est défini à l'échelle cohérente du bassin versant du Lemboulas,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**EMET UN AVIS FAVORABLE** à la demande d'autorisation relative au programme pluriannuel de gestion 2017-2021 des cours d'eau et milieux associés du bassin versant du Lemboulas.

Pour copie conforme

Moissac le 10 avril 2018

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT